



Commissions Jeunes

Réunion du 26 septembre 2019 - PV N°4

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges (Titre III Art. XIV.2 des R.P. du District).

COMMISSION JEUNES A 11

PRESENTS : MM. DEMARET Patrick (Président) - BESSON Bernard - CAILLOU Dominique - KASDAN Yves

EXPLOITATION DES RESULTATS DE LA JOURNEE DU 21/09/2019

FORFAIT POUR UN MATCH

Match N°21907758 U15 Brassage poule B forfait de PAYS BEAUMONTOIS
Ce club sera débité d'une amende de 30 €.

FEUILLE DE MATCH TRANSMISE AUX COMMISSIONS

DISCIPLINE

Match N°21899505 U17 Brassage poule B COURS DE PILE Ent / MONTPON MENESPLET

COMMISSION FOOT EDUCATIF

PRESENTS : MM. FAURE Daniel - THOMASSON Alain - DEMARET Patrick

- Validation du 1^{er} tour de Coupe U11 et préparation du 2^{ème} tour avec 64 qualifiés
- Homologation de la 1^{ère} journée du championnat U13
- Préparation du choix des terrains en Coupes U11 et U13